



CONDITIONS GÉNÉRALES DE COLLECTE

CE QUE NOUS REPRENONS

Lors de nos collectes, nous ne reprenons que **ce que nous pouvons remettre en circuit**, c'ad :
-toute la gamme d'articles qui se retrouve dans notre magasin de seconde main ;
-en bon état, « réutilisable » ;
-dans la limite de notre espace de stockage disponible.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe des 3R

CE QUE NOUS REFUSONS D'OFFICE

- Les cintres
- Les sacs en plastique non réutilisables
- Les fardes scolaires / de bureau
- Les cassettes audio et vidéo
- Les articles de puériculture incomplets
- Les casques de vélos et de moto
- Les sièges auto et vélo
- Les paquets de consommables (langes, p.ex.) s'ils sont ouverts

DROITS DU CHAUFFEUR DE NOTRE CAMION

Une fois sur place, le chauffeur se réserve le droit de refuser de reprendre un article qu'il estimerait non réutilisable et ce, même après envoi d'une photo par le client-donateur.

QUESTIONS DE SÉCURITÉ

Si le chauffeur estime que la collecte d'une pièce de mobilier peut détériorer l'habitation (en passant par un couloir ou par un escalier en particulier), l'enlèvement de la pièce peut être annulé sur le champ.

Pour une question de sécurité, notre personnel ne peut collecter aucune pièce de mobilier par une fenêtre située à l'étage.

Si un monte-charge est nécessaire, celui-ci doit être loué aux frais du client-donateur, y compris le personnel y afférant.